

Marianne Kilani-Schoch/Wolfgang U. Dressler

Morphologie naturelle et flexion du verbe français

Tübinger Beiträge zur Linguistik

herausgegeben von Gunter Narr

488



gnv Gunter Narr Verlag Tübingen

Bibliografische Information der Deutschen Bibliothek

Die Deutsche Bibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über <<http://dnb.ddb.de>> abrufbar.



à Willi Mayerthaler et Wolfgang U. Wurzel

Cet ouvrage a été publié avec le soutien de la Faculté des lettres et du Rectorat de l'Université de Lausanne.

© 2005 · Narr Francke Attempto Verlag GmbH + Co. KG
Dischingergweg 5 · D-72070 Tübingen

Das Werk einschließlich aller seiner Teile ist urheberrechtlich geschützt. Jede Verwertung außerhalb der engen Grenzen des Urheberrechtsgesetzes ist ohne Zustimmung des Verlages unzulässig und strafbar. Das gilt insbesondere für Vervielfältigungen, Übersetzungen, Mikroverfilmungen und die Einspeicherung und Verarbeitung in elektronischen Systemen.
Gedruckt auf chlorfrei gebleichtem und säurefreiem Werkdruckpapier.

Internet: <http://www.narr.de>

E-Mail: info@narr.de

Satz: Informationsdesign D. Fratzke, Kirchentellinsfurt
Druck und Bindung: Laupp & Göbel, Nehren
Printed in Germany

ISSN 0564-7959

ISBN 3-8233-6161-9

Table des matières

<i>Préface</i>	9
<i>Abréviations</i>	11
Introduction.....	13
I. Bases théoriques	17
1. De la théorie de la naturalité à la théorie des préférences.....	17
2. De la réalité psychologique aux bases cognitives.....	23
2.1. Développement théorique en MN.....	23
2.2. Fonctionnalisme, performance et préférences linguistiques.....	27
2.3. Bases cognitives, paramètres de naturalité et préférences linguistiques.....	29
2.4. Figure et fond.....	34
2.5. Iconicité.....	39
2.6. Indexicalité.....	57
2.7. Transparence.....	67
2.8. Biunivocité.....	86
2.9. Binarité.....	89
3. Oppositions graduelles.....	92
3.1. Morphologie grammaticale et morphologie extragrammaticale.....	92
3.2. Morphologie prototypique et non prototypique: flexion et dérivation.....	103
4. Préférences typologiques.....	113
II. Modèle de morphologie flexionnelle et application au verbe français	117
1. Concepts et définitions.....	117
1.1. Classification.....	121
1.2. Productivité.....	128
1.3. Symbolisation des catégories.....	140
1.4. Entrées lexicales.....	151
2. Morphologie dynamique du français.....	153
2.1. Bases et règles.....	153
2.2. Hiérarchie des classes.....	161

3. Morphologie statique du français	178
3.1. Echelles des rimes	180
3.2. Echelle du nombre de bases	183
3.3. Echelle de transparence morphotactique et d'uniformité des bases	187
3.4. Tests psycholinguistiques	211
4. Conclusion	217
Références	221
Index	239

Préface

Pourquoi l'affixation (comme angl. *horse* – *horse-s*) prédomine-t-elle sur la modification de la base (comme fr. *cheval* – *chevaux*) dans les langues du monde ? Pourquoi la suffixation est-elle préférée à la préfixation ? Pourquoi l'infixation est-elle relativement rare ? Pourquoi en français crée-t-on *bilaniser*, (*e-*)*mail-er* d'un côté mais *amerr-ir* ou *amars-ir* de l'autre ?

Ce livre tente de répondre à ces questions à travers les développements récents de la morphologie naturelle (MN). On trouve ici pour la première fois réunies les différentes composantes de l'architecture du modèle qui visent à rendre compte des tendances et asymétries universelles dans la morphologie et à caractériser la spécificité des systèmes morphologiques des langues du monde. Dans ce modèle la naturalité est devenue une théorie explicitement déductive, structurée par la logique des préférences, et ne correspond plus à une simple approche inductive. Le champ de la morphologie y a aussi été théoriquement délimité et nous distinguons entre morphologie grammaticale et extragrammaticale d'une part, et morphologie grammaticale prototypique et non prototypique ou marginale, d'autre part. Mais ce sont les paramètres universels motivant les préférences morphologiques qui constituent un des points centraux de l'ouvrage: ils font l'objet d'une présentation systématique, accompagnée d'une discussion de leurs bases cognitives et sémiotiques ainsi que des conditions de leur manifestation dans les langues du monde. Celle-ci conduit à la construction d'échelles prédictives, évitant l'écueil de descriptions ad hoc.

À côté de l'exposition et de l'exemplification des innovations théoriques générales de la MN, l'originalité du livre tient au développement d'un nouveau modèle de morphologie flexionnelle et à son application au verbe français dont il renouvelle l'analyse. La dimension psycholinguistique (tests auprès de locuteurs natifs, application à l'acquisition) est encore une de ses spécificités. Ce livre s'adresse donc aussi bien aux linguistes et psycholinguistes intéressés par les questions de morphologie en général et de morphologie flexionnelle en particulier, qu'aux spécialistes du français.

Nous remercions chaleureusement Yves-Charles Morin d'avoir lu et commenté dans le détail le chapitre II du manuscrit.

Nos remerciements vont également à

Gary Libben pour ses conseils dans la préparation des tests psycholinguistiques,

Igor Mel'čuk et Yves-Charles Morin ainsi que nos collègues et amis de l'EFM qui ont accepté de passer ou de faire passer ces tests à Montréal et à Lausanne.

Mondher Kilani, Lucie Büchi, Stephanie Schuijt-Parmentier et Marc Xicoira pour leur aide informatique,

Mondher Kilani, Jacqueline Benz, Philippe Carrard, Aris Xanthos pour leur relecture de divers passages du manuscrit,

Feryel et Nadia Kilani pour leurs exemples.

Abréviations

abl.	ablatif
acc.	accusatif
gén.	génitif
adj.	adjectif
AMR	règle allomorphique
AUX	auxiliaire
cond.	conditionnel
CSP	conditions de structure paradigmatique
DIM	diminutif
fut.	futur simple
ind.	indicatif
impf.	imparfait
imp.	impératif
inf.	infinitif
nom.	nominatif
LOC	locatif
mc.	microclasse
minimc.	minimicroclasse
MN	morphologie naturelle
MPR	règle morphologique
pers.	personne
p.i.	paradigme isolé
pl.	pluriel
PR	processus/règle phonologique
prés.	présent
PRÉT	prétérit
PP	participe passé
PS	passé simple
REL	relatif
sg.	singulier
subj.prés.	subjonctif présent
subj.impf.	subjonctif imparfait
suppl.	supplétif

Introduction

Depuis la parution de notre introduction (Kilani-Schoch 1988), la morphologie naturelle du modèle de Vienne (ci-après MN) a connu d'importants développements théoriques dans trois directions principales: la morphopragmatique¹, la morphologie flexionnelle² et l'émergence de la pré- et protomorphologie³. Jusqu'ici seule la morphopragmatique avait fait l'objet d'une monographie. Le présent ouvrage, consacré aux développements théoriques ultérieurs de la MN, et plus particulièrement à la morphologie flexionnelle dont il expose l'intégralité du modèle ainsi que l'application au système verbal du français, est destiné à pallier une partie de ces manques. Il vient par ailleurs en complément aux dernières parutions françaises en morphologie, qui traitent pour l'essentiel de la dérivation (Huot 2001, Apothéloz 2002, Fradin 2003).

Cet ouvrage vise aussi à assurer une continuité avec des approches théoriques antérieures. En effet, bien que le modèle flexionnel plus récent de Dressler reste nettement distinct de celui de Wurzel (1984, 1994)⁴, il n'en présente pas moins une forme de convergence avec celui de son prédécesseur. Les systèmes de la morphologie dynamique et statique marquent une filiation explicite avec Wurzel (1984), de même qu'avec A. Bittner (1996), élève de Wurzel. La disparition prématurée de Wurzel en 2001 a rendu ainsi plus nécessaire que jamais la continuation ou la reprise, même indirecte, des perspectives qu'il avait ouvertes.

Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, à part la modélisation de la flexion nominale allemande de Wurzel (1984), la MN avait mis l'accent sur les développements théoriques et n'avait offert que des descriptions morphologiques parcellaires, centrées sur des catégories ou dimensions spécifiques comme la suppléance ou la soustraction (Dressler 1985, Wurzel 1990, Dressler & Acson 1985), les interfixes (Dressler 1986), la distinction entre flexion et dérivation (Dressler 1989), etc. On pouvait légitimement s'interroger sur sa capacité descriptive à une plus large échelle et critiquer l'insuffisance de ses applications.

Les développements ultérieurs présentés dans ce volume devraient répondre à ces attentes. En effet les innovations théoriques que constituent les systèmes de la morphologie statique et dynamique ont été associées à des applications approfondies aux systèmes verbaux (et nominaux) de plusieurs langues

¹ Dressler & Merlini-Barbatesi (1994).

² Voir par exemple Dressler (1997, 1998, 2002, 2003a, 2003b), Dressler, Dziubalska-Kolaczyk & Fabiszak (1997), Dressler & Thornton (1991), Kilani-Schoch & Dressler (2002), Dressler & Kilani-Schoch (2003), Dressler, Kilani-Schoch, Thornton & Spina (2003).

³ Dressler éd. (1997), Dziubalska-Kolaczyk éd. (1997), Gillis éd. (1998), Voelkova & Dressler éd. (2002), Bittner, Dressler & Kilani-Schoch éd. (2003).

⁴ Pour une discussion voir par exemple Wurzel (1996) et Dressler (1996c).

dont le français, mais aussi l'italien, l'allemand, le polonais, le russe, le slovène, le latin, le finnois et le hongrois (auxquels nous ne pourrions ici que réérer).

L'organisation complexe et compétitive du modèle de morphologie flexionnelle en morphologies statique et dynamique intègre et réélaboré la dichotomie traditionnelle entre formes mémorisées et formes produites au moyen de règles⁵. La morphologie dynamique est la raison d'être de la morphologie comme mécanisme grammatical, tandis que la morphologie statique des formes mémorisées telles quelles est une partie du stockage lexical.

Les notions centrales dans chacune de ces morphologies sont les notions de productivité et d'affinité phonologique. Dans notre approche la productivité est une propriété constitutive et primitive de la grammaire (Dressler 1998, Dressler & Ladányi 2000). Elle se situe donc au niveau du système potentiel de la langue, c'est-à-dire relève de la compétence, et comme telle concerne la linguistique bien au-delà du composant morphologique. Le rôle essentiel de la productivité en syntaxe est contenu implicitement, par exemple, dans la créativité chomskienne, puisque seules des règles productives permettent de produire un nombre infini de phrases ou constructions linguistiques existantes ou potentielles grammaticalement correctes. En phonologie, les processus phonologiques naturels doivent être pleinement productifs, c'est-à-dire s'appliquer sans exception chaque fois que se présente le contexte de motivation du processus. En morphologie dérivationnelle et flexionnelle, la productivité est centrale pour rendre compte des mots-formes⁶ et mots complexes potentiels.

La potentialité en morphologie, toutefois, est plus complexe que dans les autres composants linguistiques, car, ainsi que nous le montrerons (chapitre II), la productivité ne se confond ni avec la fréquence type et token, ni avec les notions de régularité et de défaut. Un autre facteur de complexité est le caractère graduel de la productivité, trop souvent négligé. Nous proposerons une série de critères pour différencier les degrés de productivité, de la productivité complète à la productivité faible. Mais l'essentiel de notre contribution sur la productivité dans ce volume sera l'application à la flexion du verbe français et à l'analyse de ses classes, dont nous offrons une nouvelle description. En français, à la différence d'autres langues, la productivité se limite à trois micro-classes verbales étroitement apparentées et la très large majorité de la flexion est improductive. La morphologie statique y est donc essentielle, et, partant, les affinités phonologiques ou rimes dont nous considérons qu'elles sont au cœur de son organisation.

⁵ Voir la distinction de Marchand (1969) entre *Wortgebildetheit* (état de mots formés) et *Wortbildung* (action de former des mots).

⁶ Le mot-forme concret s'oppose au mot abstrait ou lexème qui représente l'ensemble des mots-formes (Mel'čuk 1993: 99).

Notre organisation de la morphologie flexionnelle en deux systèmes superposés a la prétention d'être un modèle d'explication des directions suivies par les analogies et de la hiérarchisation de formes potentielles. Selon les langues et le rôle qu'y joue la morphologie statique ou la morphologie dynamique, celles-ci seront déterminées alternativement par la productivité ou par les similarités morphotactiques, c'est-à-dire les similarités formelles des mots dérivés et des mots(-formes) flexionnels. Mais à l'intérieur d'un même système également, la compétition entre les deux types de morphologies rend compte de l'occurrence d'analogies à la directionnalité aussi différente que, par exemple en français, **courrai*, **démentissai* ou **tiendra* (acquisition), ainsi que de la bidirectionnalité de certaines d'entre elles: **courrai* (sur le modèle productif de la morphologie dynamique) et **courrai* (sur un modèle non productif mais transparent de la morphologie statique).

La nécessité de distinguer théoriquement plusieurs champs de la morphologie s'est imposée ces dernières années avec la vitalité d'opérations hétérogènes dans les styles non surveillés (standards) et/ou dans les variétés de *in-group* des langues contemporaines, comme en français les abréviations, formations en *-o*, *verlan*, etc. L'architecture modulaire de la MN avec noyau et marges, ainsi que la modélisation en prototypes et transitions graduelles, a permis d'assigner des places – et donc des statuts théoriques – différenciés aux divers phénomènes morphologiques. Suivant le concept de prototype de la psychologie cognitive (Rosch 1973, 1983, Rosch & Lloyd 1990), la MN renonce à la division traditionnelle de la grammaire en composants discrets (tels morphologie, syntaxe ou phonologie nettement distinctes, ou flexion distincte de dérivation) et s'efforce de rendre compte des transitions continues et graduelles entre les différents phénomènes verbaux, sans pour autant renoncer à des définitions précises.

C'est ainsi que nous proposons une partition de la morphologie en morphologie grammaticale et extragrammaticale (appelée expressive par Zwicky & Pullum 1987), mais aussi morphologie grammaticale prototypique et non prototypique ou marginale (chapitre I).

Indépendamment de la MN, la motivation des signes linguistiques est redevenue, ces deux dernières décennies, une préoccupation linguistique. L'attention s'est cependant plutôt fixée sur l'iclicité (Bybee 1985, voir aussi les titres révélateurs de Simone 1995 ou Nanni & Fischer 1999), suivant en cela la hiérarchie sémiotique de Peirce. Tout en restant fidèle à la doctrine peircienne selon laquelle l'icône est le signe le plus naturel, nous avons développé en MN un système de motivations plus complexe, qui rend mieux justice à la pluralité du signe peircien puisqu'il comprend les paramètres sémiotiques d'indexicalité, de transparence et de biunivocité, ainsi que les trois hypoicônes: image, diagramme et métaphore. De plus, aujourd'hui, deux autres paramètres (figure-

fond et binarité), le premier très présent dans les travaux cognitivistes ou dans l'acquisition, sont encore ajoutés. Outre la pluralité de ses bases, notre système de motivations se caractérise par l'importance des interactions entre paramètres, là encore directement inspirée de la dynamique peircienne (chapitre I).

Avec ces développements de la MN, le concept relatif de marque ou de naturalité a gagné en complexité. La marque ou naturalité est spécifiée dans les trois sous-théories universelle, typologique et adéquate au système spécifique d'une langue. Dans la sous-théorie de la marque universelle ou théorie des préférences, *marqué* signifie universellement non préféré sur un paramètre donné. Dans la seconde théorie de la naturalité typologique, *marqué* signifie moins adéquat pour un type spécifique de langue. Et dans la troisième sous-théorie, *marqué* signifie un certain degré de marginalité dans le système de cette langue. Par exemple les patterns morphologiques non productifs n'appartiennent pas au noyau de la morphologie spécifique d'une langue et sont donc marqués ou marginaux (Dressler, Dziubalska-Kotaczyk & Spina 2001).

Notre ouvrage se concentre sur les développements de la MN que nous venons d'esquisser et sur le modèle de la morphologie flexionnelle. Son contenu est organisé de la façon suivante:

le premier chapitre expose les innovations théoriques générales de la MN depuis les années 90, principalement le rôle des notions de naturalité et de préférence, la caractérisation des bases cognitives des paramètres de naturalité et la différenciation des morphologies grammaticale et extragrammaticale d'une part, prototypique et non prototypique ou et marginale d'autre part.

Le deuxième chapitre est consacré à l'organisation complexe et compétitive de la morphologie flexionnelle en système dynamique et système statique, avec les notions de productivité et d'affinité phonologique. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le noyau de ce chapitre consiste également en l'application du modèle théorique à la flexion du verbe français.

Comme son titre l'indique, cette monographie constitue la première application complète et détaillée de la MN à la morphologie flexionnelle du français. Il s'agissait pour nous de combler ce qui pouvait apparaître comme une lacune de la MN et de satisfaire aux exigences empiriques de description et de validation fixées par la théorie.

Nous ne terminerons pas cette introduction sans citer le nom de Mayerthaler, lui aussi disparu prématurément, au printemps 2002. A partir des années 90 Mayerthaler avait réorienté sa recherche pour se consacrer à la syntaxe naturelle. Mais *Morphologische Natürlichkeit* (1981) ainsi que d'autres travaux ont largement inspiré notre recherche sur les bases cognitives des paramètres de naturalité.

Nous aimerions ici rendre hommage à Willi Mayerthaler et Wolfgang U. Wurzel en leur dédiant ce livre.

I. Bases théoriques

1. De la théorie de la naturalité à la théorie des préférences⁷

La MN est aujourd'hui couramment désignée comme une théorie des préférences, de l'intérieur comme de l'extérieur de la théorie (Kiparsky 1992).

Elle cherche à expliquer les préférences ou asymétries récurrentes de structure dans les langues du monde (et dans l'acquisition, la diachronie, etc.) par des motivations extérieures au langage (2.3). Les préférences concernent aussi bien les types d'opérations morphologiques que les constituants morphologiques. On mentionnera à titre d'exemple

- la préférence pour l'affixation par rapport à l'expression zéro, à la modification vocale et à la soustraction: all. *Tag* 'jour', pl. *Tag-e* est préféré à angl. sg. *foot* 'pied', pl. *feet* qui est préféré à angl. sg. *sheep* 'mouton', pl. *sheep*, lequel est néanmoins préféré à all. franconien sg. *hond* 'chien', pl. *hon* (2.5, 2.7.1),
- la préférence pour la suffixation par rapport à la préfixation (2.4.2),
- la préférence pour un contraste de taille entre bases et morphèmes grammaticaux (2.4.1, 2.7.3.1),
- la préférence pour les structures continues (qu'il s'agisse de bases ou d'affixes) (2.7.1),
- la préférence pour les structures binaires (par ex. les composés tels *laissez-passer*, *sang-froid*, *fait-tout*, 2.9),
- la préférence pour un ordre différencié et stable des morphèmes (les morphèmes dérivationnels moins périphériques que les morphèmes flexionnels, 2.6.2),
- la préférence pour une correspondance entre les propriétés morphotactiques et morphosémantiques du signe (par ex. au pluriel, comme le montrent en français les fausses liaisons préfixées marquant formellement le pluriel morphosémantiquement marqué: *dix-huit-z-instrumentistes*, *les perturbations seront peu-z-actives*⁸, 2.5), etc.

Cette désignation relativement nouvelle de la théorie témoigne des changements de la MN depuis vingt ans. En effet, si la notion de préférence est présente très tôt dans les travaux de la MN, la signification ainsi que le statut qui lui sont attribués ont été considérablement élaborés. La notion de préfé-

⁷ Voir Kilani-Schoch (2001).

⁸ Exemples de France Musiques et de la radio suisse romande.

rence occupe maintenant une place non négligeable dans le métalangage de la MN. Elle ne se limite plus à quelques synonymes occasionnels pour «plus naturel/» non marqué», mais devient constitutive de toute définition de la MN, au point de sembler concurrencer la naturalité. Cependant, l'importance croissante de la notion de préférence ne signifie pas un abandon de la naturalité. Naturalité et préférence remplissent désormais dans la MN des fonctions théoriques différentes, comme nous allons le voir.

Lorsqu'elle apparaît dans les écrits de la MN (Dressler 1982)⁹, la notion de préférence n'a qu'une valeur descriptive, par exemple elle désigne le mot (par opposition au morphème) comme base de dérivation préférée: par ex. en français on rencontre plus de dérivations sur des mots, ex. *volum-atrice, finaliser*, que sur des onomatopées ou des acronymes, comme *susurr-er, sid-éen* (2.7.3.2), ou, autre exemple relatif à la dimension des unités morphologiques, elle fait coïncider le morphème avec une syllabe (2.7.3.1). A cette époque, c'est le concept de naturalité et ses fondements sémiotiques qui reçoit l'essentiel des développements théoriques, par exemple l'échelle des signes où les icônes sont plus naturels que les indices et les symboles, et l'échelle des opérations morphologiques où les opérations diagrammatiques d'affixation, qui établissent une relation non conventionnelle entre signans et signatum, sont plus naturelles que la modification, la conversion ou la soustraction. Il est fait mention des préférences seulement comme une conséquence du caractère graduel de la naturalité.

Par la suite, le fondement théorique antinomique de la notion de préférence (Dressler 1985a) devient plus explicite: les préférences s'opposent aux restrictions ou contraintes absolues universelles (cf. Dziubalska-Kotaczyk 2001). C'est donc le refus des explications de type nomologico-déductif qui situe la MN dans le paradigme des théories de type nomologico-déductif qui

Une première élaboration théorique de la notion de préférence est apparue dans la publication qui présente la plate-forme commune de la MN (Dressler, Mayerthaler, Panagl & Wurzel 1987). A l'intérieur de la structure tripartite de la MN en sous-théories respectivement de la marque universelle, dont le domaine est constitué de toutes les langues, de la naturalité typologique, qui explique comment les langues s'approchent des types idéaux de langues tels le type agglutinant, flexionnel, isolant, etc. (voir 4.), et de l'adéquation au système spécifique d'une langue (voir Wurzel 1984, Kilani-Schoch 1988, Dressler 2000b, par exemple, et voir II), la sous-théorie de la marque est désignée

⁹ C'est-à-dire peu de temps après le Summer Institute de la Linguistic Society of America (LSA) à Salzbourg, en 1979, où Dressler, Mayerthaler, Panagl et Wurzel ont établi la (relative) convergence théorique de leurs travaux.

comme un cas particulier de la théorie des préférences. Dans la perspective de l'époque, les préférences appartiennent donc au niveau des universaux linguistiques, modélisés par la sous-théorie de la naturalité universelle. Ces préférences sont établies séparément sur plusieurs paramètres sémiotiques de naturalité et dérivées de bases extralinguistiques. La notion n'est cependant pas rapportée explicitement au niveau typologique, bien que la caractérisation d'un type linguistique recoure alternativement à l'idée de constellations spécifiques de choix ou d'options préférées¹⁰.

On aura compris que la théorie des préférences représente, à partir de ce moment-là, un des composants du système déductif et qu'elle est assignée à un niveau spécifique. Les préférences universelles apparaissent au niveau supérieur de la théorie de la NM et le concept graduel de naturalité morphologique est considéré comme le résultat de ces préférences à un niveau linguistique inférieur.

Dans leur introduction, Dressler, Mayerthaler, Panagl & Wurzel (1987) situent la théorie de la marque dans la taxinomie des théories des préférences, en distinguant entre théories relevant de la logique et théories hors de la logique. Ils rappellent ainsi l'origine philosophique du concept et la légitimité de son extension théorique. Le concept de préférence est un concept relationnel et évaluatif permettant d'ordonner les phénomènes linguistiques par rapport à des critères définis. C'est donc de cette manière qu'il faut comprendre, dans les écrits de Dressler, certains usages de la notion qui paraissent superficiels et purement descriptifs: par exemple «la préférence de l'affixation par rapport à la modification vocalique» doit être lue comme «la préférence de l'affixation par rapport à la modification vocalique sur deux (...) paramètres [de naturalité]» (Dressler 1989: 4).

Le paradigme des préférences permet à des théories linguistiques telle la MN de formuler des généralisations perdues par les théories qui posent des contraintes absolues. Ces généralisations sont rendues possibles en MN par les échelles graduelles correspondant aux différents paramètres de naturalité et par l'établissement des conditions selon lesquelles la non-naturalité peut apparaître dans les langues naturelles¹¹.

Dans les années 80, la référence de la MN aux théories philosophiques des préférences ne va toutefois pas plus loin. En effet, à part le concept comparatif,

¹⁰ «A language type is constituted by a combination of preferred [c'est nous qui soulignons] options from all parameters of naturalness» (Dressler 1985e: 6). «a language type is constituted by the specific constellation of choices from the various naturalness scales» (Dressler, Mayerthaler, Panagl & Wurzel 1987: 11, 119).

¹¹ Pour un résumé des conditions telles qu'elles étaient formulées à l'époque, voir Kilani-Schoch (1988: 147 et seq.).

les quatre naturalistes ne reprennent aucun principe de la logique des préférences (voir Vennemann 1983).

C'est à partir des années 90 que la théorie des préférences est pleinement intégrée dans la MN comme une des théories épistémologiques, à côté de la théorie fonctionnaliste (2.2). Ce développement se traduit dans la terminologie par le remplacement progressif du prédicat *nature/non marqué* par *préfé*. Les *échelles de naturalité* (voir par ex. Dressler, Mayerthaler, Panagl & Wurzel 1987) deviennent des *échelles préférentielles* (Dressler 1990b: 80) et les *paramètres de naturalité* «des paramètres de préférences à base sémiotique» (Dressler 1999a: 403). Le changement est rendu explicite dans un article de 1999. Dressler y jette les bases d'une théorie sémiotique des préférences linguistiques et précise quels principes de la logique des préférences sont retenus. Ces principes concernent pour l'essentiel la paramétrisation des préférences binaires (A vs. B ou B vs. C) et l'ordonnement sur chaque paramètre. Rappelons que le concept comparatif de préférence «consiste en critères et choix de principes pour ordonner ces critères» (Feger & Sorembé 1983: 605). L'ordonnement des préférences sur chaque paramètre est normalement

- transitif: si A est préféré à B et B à C, alors A est préféré à C,
- asymétrique: si A est préféré à B, alors B n'est pas préféré à A,

et donc non réflexif (voir 2.4. à 2.9).

Ces principes se traduisent exactement dans l'exemple du pluriel anglais vu plus haut: A = type *girl-s*, B = type *feet*, C = type *sheep*.

Chaque paramètre de préférence doit posséder ces propriétés épistémologiques (Dressler 1999a: 396).

Des conflits se produisent normalement entre les préférences ordonnées selon les principes ci-dessus. La théorie logique des préférences les prévoit, c'est-à-dire qu'elle prévoit les cas particuliers et les circonstances spécifiques qui doivent être décrites. En MN ces circonstances spécifiques relèvent des conditions d'application des paramètres, établies par les deux sous-théories de la naturalité typologique et de l'adéquation au système, auxquelles s'ajoutent par exemple des conditions pragmatiques. Les premières expliquent la survie de pluriels non iconiques comme angl. *fish* «poissons» ou *sheep* «moutons» et les secondes le rejet, par des enfants autrichiens et turcs, de pluriels réduits en allemand et en turc, ne correspondant pas aux propriétés morphologiques spécifiques de ces systèmes linguistiques, propriétés identifiées très tôt par les enfants (Seifert 1988).

Un autre principe des théories des préférences, emprunté à la logique des décisions (voir Jeffrey 1983 par exemple), est le principe de «préférences de préférences». Ce principe structure les conflits de préférences et leurs résolutions.

Les préférences de préférences trouvent leurs bases dans la théorie sémiotique (par exemple dans la hiérarchie des échelles de chaque paramètre, voir 2.), ou bien dérivent des conditions locales établies pour les préférences universelles par les sous-théories de la naturalité typologique (voir 4.) et de l'adéquation au système (voir II). La notion de préférence est donc étendue et appliquée au niveau typologique. Par exemple, le pluriel français n'a pas de préférence pour la suffixation, par ex. *le bal, les /bal/*, parce que la flexion nominale est à prédominance isolante, c'est-à-dire sans alternance ni composition. Nous distinguons ainsi en MN entre préférences universelles (ou naturelles) et préférences non universelles, c'est-à-dire des «préférences interlinguistiques non universelles de préférences universelles» (Dressler 1999a: 406). L'adéquation au système qui implique une élaboration conventionnelle (symbolique) et une spécification des préférences universelles et typologiques, peut, davantage encore que l'adéquation typologique, renverser les préférences universelles (voir nos exemples de pluriel ci-dessus). Plus l'adéquation au système est élaborée (par exemple dans la grammaire par opposition au texte), plus les préférences universelles sont restreintes. A l'inverse les préférences universelles prévalent en cas d'absence ou de quasi-absence d'adéquation au système, comme c'est le cas dans la morphologie extragrammaticale (voir 3.1).

Dans la structure actuelle du modèle de la MN, naturalité et préférences sont assignées à des places complémentaires. Le système est organisé hiérarchiquement et divisé en un niveau non linguistique et un niveau linguistique, qui dérive ses préférences du niveau non linguistique (voir 2.). La notion de naturalité figure au sommet du niveau non linguistique en tant que principe hyperordonné. Elle constitue encore et toujours l'identité du paradigme¹². L'évaluation en degrés de naturalité est réservée au niveau linguistique des langues naturelles. Les préférences universelles constituent, quant à elles, l'*explanans* de l'*explandum* «plus ou moins naturel» ou «plus ou moins marqué», les valeurs de marque intervenant, comme nous venons de le dire, au niveau inférieur des phénomènes linguistiques spécifiques aux systèmes¹³.

Nous schématisons la structure de la MN de la manière suivante:

¹² Comme le montre la persistance de désignations telles paradigme naturel (Dressler 1995b: 21), linguistique naturelle, naturalisme (Dressler 1996b: 295).

¹³ L'*explanans* des préférences universelles est à chercher dans les bases extralinguistiques, cognitives et pragmatiques (voir 2.).

I. Niveau extralinguistique Principe supérieur: naturalité
Bases: <ul style="list-style-type: none"> • cognitives, • phonétiques, • psychologiques, • sociopragmatiques (discours, interaction), → performance en général, modélisées par les théories cognitives, phonétiques, psychologiques, sociologiques, sociolinguistiques, pragmatiques, sémiotiques, etc.
Théories épistémologiques: <ul style="list-style-type: none"> • fonctionnalisme • préférences
Métathéorie: <ul style="list-style-type: none"> • sémiotique
II. Niveau du système linguistique (composants phonologique, morphologique, syntaxique) modélisé par trois sous-théories de la naturalité: <ul style="list-style-type: none"> • naturalité universelle → préférences universelles • naturalité typologique → préférences typologiques • naturalité spécifique (ou adéquate) au système d'une langue
Conséquences linguistiques: <ul style="list-style-type: none"> • processus, opérations, signes ± naturels/ ± marqués
III. Domaines de contrôle (évidences externes) <ul style="list-style-type: none"> • diachronie • traitement en ligne • acquisition L₁ et L₂ • aphasie et autres pathologies du langage • poétique

La différenciation de la MN en sous-théories a entraîné d'importantes différences entre les premiers usages des termes de *marque (markedness)* et de *naturalité* et les usages actuels. Aujourd'hui on ne peut plus soutenir des affirmations telle, la construction morphologique X est plus naturelle (moins marquée) que la construction Y. Il est nécessaire en effet de définir sur quels paramètres de marque universelle X est moins marqué que Y. Et cette évaluation est différente de l'évaluation de la naturalité typologique, c'est-à-dire de la conformité des phénomènes X et Y au type de la langue. Cette évaluation typologique est elle-même différente de l'adéquation au système de X et de

Y, les propriétés caractéristiques d'un système étant distinctes d'un système à l'autre.

En d'autres termes, la naturalité est devenue en MN un terme général, un hyperonyme recouvrant des sous-catégories théoriques plus spécifiques et tout à fait distinctes. Au lieu d'un raisonnement inductif et d'une démarche descriptive d'étiquetage de ce qui est naturel, comme cela a souvent été pratiqué auparavant, nous proposons aujourd'hui une théorie plus explicitement déductive (Dressler 2000b: 294 et seq.).

2. De la réalité psychologique aux bases cognitives

2.1. Développement théorique en MN

Une théorie naturelle par définition est une théorie de la motivation. Elle établit des liens entre ses constructions et quelque aspect de la structure ou des procédures mentales (cf. Donegan & Stampe 1979: 127), c'est-à-dire suppose une correspondance des modèles avec la structure cognitive (Kilami-Schoch 1988: 30, Dressler 1990b: 75). Contre l'autonomie des constructions et des explications linguistiques, la MN cherche à démontrer que les paramètres ou préférences linguistiques universelles ne sont que des spécifications de principes cognitifs et pragmatiques plus généraux.

Aujourd'hui plusieurs modèles morphologiques, comme ceux de Bybee (1988, 1991, 1995, 2001), Hall (1992) ou Köpcke (1993) sont des modèles cognitifs¹⁴ (vs. Stump 2001, ou les travaux structuralistes descriptifs, par exemple). Les perspectives fonctionnelle et cognitive peuvent même être considérées comme indistinctes (Hall 1992: xiii), dans la mesure où leur système explicatif fait référence à l'usage du langage, et plus précisément aux processus psychologiques impliqués dans la performance linguistique.

En linguistique générative aussi, la conscience de l'interaction entre le savoir linguistique et les autres facultés cognitives s'est accrue et certaines études tendent à orienter l'explication vers une conception moins étroitement autonome (Darnell, Moravcsik, Noonan, Newmeyer & Wheatly 1999), où l'expérimentation peut jouer un rôle.

Dans les versions antérieures de la MN, la correspondance entre les modèles naturels et les processus psychologiques ou cognitifs était reliée à l'exigence de réalité psychologique de ces modèles¹⁵, mais le statut de la notion de réalité psychologique par rapport à la recherche des bases extralinguistiques (Mayer-

¹⁴ Voir Haspelmath (2002).

¹⁵ Voir Kilami-Schoch (1988), Dressler (1990b), voir aussi Nölke & Adam (1999).

thaler 1981, 1987) n'était pas clairement précisé. C'est la raison pour laquelle cette notion est progressivement sortie des présentations de la MN¹⁶.

Nous introduisons désormais dans la théorie une division plus nette entre motivations ou bases extralinguistiques, cognitives, sémiotiques et sociopragmatiques, d'un côté, et vérification de la réalité psychologique de l'autre. La seconde seule implique l'empirie. Nous séparons la recherche des bases extralinguistiques, d'où sont dérivées les préférences linguistiques, de celle des «preuves» empiriques» (indices¹⁷ internes et externes) de la réalité psychologique des constructions linguistiques. Ces deux recherches correspondent à des temps, des objets et des programmes différents.

Les indices externes ont toujours été centraux dans l'argumentation de la MN (Kilani-Schoch 1988: 46, Dressler 1990b, 1994) et constituent de véritables domaines de contrôle. Toutefois, les travaux réalisés en la matière, longtemps, n'ont pas été à la mesure des intentions théoriques et sont restés assez limités en ce qui concerne l'acquisition L₁¹⁸. Depuis 1993, cependant, la situation a été corrigée avec la mise sur pied du *Crosslinguistic Project on Pre- and Protomorphology in Language Acquisition* et le développement de recherches longitudinales sur l'émergence de la morphologie. Le domaine de l'acquisition est actuellement le domaine des indices externes le mieux exploré par la MN.

Dans la recherche des bases cognitives de la morphologie, et en dépit de la division théorique sus-mentionnée, le corps important de recherches sur le traitement et la représentation lexicale (voir par exemple Babin 1998, McQueen & Cutler 1998, Baayen & Schreuder 2003), consécutif à l'essor des sciences cognitives et de la psycholinguistique cognitive, jouit d'une position privilégiée¹⁹. La plupart des modèles morphologiques actuels intègrent les résultats des recherches psycholinguistiques sur le lexique mental qui sont pertinents pour leur problématique (cf. Bertinetto 1995, Booij 2000, Bybee 1991, 1995, 2001, Hall 1992, Köpcke 1993, Morin 1987, 1998a, 1998b, 2003, pour ne citer que quelques exemples)²⁰. De même nous reprenons et intégrons dans le développement des bases cognitives de la MN un ensemble substantiel de résultats convergeant avec nos principes. L'hétérogénéité des résultats psycholinguistiques ne doit cependant pas être sous-estimée et justifie la prise en

¹⁶ Voir par exemple Dressler & Merlini Barbaresi (1994), Dressler (1999b, 2000b).

¹⁷ Angl. *evidence*.

¹⁸ Pour les références des travaux en diachronie et en aphasie, voir plus bas; pour l'acquisition d'une L₂, voir Berretta (1995) et Schmid (1994, 1997).

¹⁹ Ces recherches sont également importantes pour l'argumentation empirique, bien sûr.

²⁰ Cependant les bases cognitives de la morphologie demeurent encore peu étudiées en regard de celles des catégories lexicales sémantiques (voir par exemple en français Ghiglione, Desclés & Richard 1998, Valentin & Fruyt 1998, etc.).

compte des apports d'autres disciplines relevant des sciences cognitives (neurolinguistique, psycholinguistique de l'acquisition, etc.).

En outre les approches psycholinguistiques mentionnées ci-dessus tendent à réduire la perspective et la modélisation linguistique. Souvent en effet les psycholinguistes reprennent des éléments des modèles linguistiques tout en limitant le contenu. L'exemple le plus extrême est représenté par le connexionnisme, qui dans le domaine de la morphologie, par exemple, où les études des passés des verbes anglais abondent²¹, est dépourvu de modélisation grammaticale²². Les réseaux connexionnistes n'opèrent qu'avec deux caractéristiques de la flexion verbale: l'addition d'une dentale dans les verbes faibles (ex. angl. *cry* – *crie-d* «pleure, pleura») d'une part, et des similarités de surface – non théorisées morphologiquement – entre présent et passé dans les autres verbes (forts), d'autre part.

Il y a de plus dans ces approches la tendance à proposer un traitement identique des langues à morphologie riche et complexe et de la flexion relativement pauvre de l'anglais. Paradoxalement cette tendance se retrouve aussi dans une partie de la psycholinguistique d'inspiration générativiste. Par exemple, les études faites ou inspirées par Steven Pinker (1999) et Harald Clahsen (Clahsen & Say 1999, Say & Clahsen 2002) cherchent à retrouver la dichotomie simple entre verbes anglais faibles (dits réguliers) et forts (dits irréguliers) dans d'autres langues, comme par exemple en italien, type *parlare* «parler» vs. *vedere* «voir», *rendere* «rendre» et *finire* «finir». En français cela équivaudrait à une dichotomie entre la classe de *chanter* et le reste des verbes, sans tenir compte de l'hétérogénéité de ces verbes «irréguliers» ou de la difficulté de trouver une place pour les verbes tels *céder* – *cède*, *acheter* – *achète* ou *balayer* – *balaie* (voir II, 2.2.1).

La critique d'une minimisation de la modélisation linguistique s'applique beaucoup moins à Bybee (1991, 1995, 2001) et Köpcke (1993). Dans le modèle de Bybee nous critiquerons plutôt les similarités dans les réseaux et le suremploi du concept flou de schème. Les schèmes sont flous dans le sens où ils ne permettent pas de définir précisément l'hétérogénéité des patterns (voir II, note 122), même s'ils représentent de bonnes solutions dans ce que nous appelons la morphologie statique (voir II, 3). En outre ils ne peuvent rendre compte des regroupements en microclasses que nous mettons en évidence (voir I, 2). D'autre part Bybee ne travaille qu'avec des continuums (tout en incluant des prototypes, par exemple, pour prendre une illustration au français, le type *chanter* est le prototype des verbes avec infinitif en *-er*, tandis que

²¹ Voir par exemple les références citées par Eilman, Bates, Johnson, Karmiloff-Smith, Parisi & Plunkett (1996), chap. 3, voir MacWhinney (2000).

²² Voir par exemple Miret Sánchez, Koliadis & Dressler (1998).

les types *céder*, *semer*, *payer*, *employer* sont plus marginaux). Sans contester la pertinence d'une approche non discrète qui est propre aussi à la MN, nous considérons que la morphologie ne se réduit pas à des ensembles continus. Les continuums n'excluent pas une classification discrète avec des généralisations précises (parmi les verbes en *-er*, nous établissons quatre microclasses discrètes, voir II, 2.2.1). En français, il n'y a pas de verbes intermédiaires entre une des microclasses mentionnées ci-dessus et les verbes en *-ir*, *-re* et *-oir* comme l'impliqueraient les continuums. Et si un verbe, au cours de la diachronie, change de classe et devient un verbe en *-er*: ex. *bruire* → *bruisser*, ce changement ne peut être décrit en termes de continuité mais correspond à un saut brusque.

Comme nous l'avons dit plus haut, notre modèle de MN envisage une division des apports de la psycholinguistique. La psycholinguistique contribue d'abord à la modélisation de la base cognitive (extralinguistique) de la morphologie. Sur cette base la MN construit la modélisation linguistique des universaux morphologiques, c'est-à-dire la sous-théorie des préférences universelles, la sous-théorie des types morphologiques et la sous-théorie de l'adéquation au système (de chaque langue). L'approche est principalement déductive: les hypothèses linguistiques sont déduites des bases cognitives et des spécificités linguistiques, et des prédictions sont faites pour les indices internes (purement linguistiques) comme pour les indices externes (interdisciplinaires).

Ensuite, dans l'approche inductive de la vérification et falsification empirique des hypothèses et des prédictions, l'apport de la psycholinguistique réside dans la combinaison de ses sous-disciplines avec l'approche linguistique de la MN: pour les indices du traitement en ligne (*on-line processing*), la sous-discipline pertinente est la psycholinguistique expérimentale (voir Dressler Libben, Stark, Pons & Jerema 2001)²³; pour le domaine de l'acquisition il s'agit de la psycholinguistique développementale (voir Dressler & Karpf 1995, Bittner, Dressler & Kilani-Schoch 2003 par ex.); pour celui des troubles morphologiques de l'aphasie c'est la neuropsycholinguistique (effet de la collaboration entre la linguistique, la psycholinguistique et la neuropsycholinguistique) et la neuropsychologie (Kilani-Schoch 1982, Dressler & Denes 1988, Dressler, Stark, Pons, Kiefer, Kiss & Mészáros 1996, Seewald 1998). Mais la vérification empirique franchit aussi le domaine de la psycholinguistique et peut faire appel à des disciplines autres: pour la diachronie, elle réfère à l'approche philologique et historique (voir Wurzel 1994, Dressler, Boretzky, Orešnik, Teržan & Wurzel 1995, Dressler 1997b, etc.); pour la poétique (occasionalismes poé-

tiques, etc.) à la philologie²⁴ et à la poétique (Dressler 1993, Christofidou 1994).

Nous avons toujours défendu une perspective complexe de la relation entre les phénomènes linguistiques et leurs bases hors du champ linguistique. D'abord, l'explication en MN est donnée comme une chaîne sémiotique (même triplement sémiotique, cf. Dressler 1999a) et cette chaîne de signes effective la médiation entre la forme linguistique et la substance. La chaîne explicative est sémiotique non seulement parce que la volonté d'explication du linguiste relève d'une sémiose et que sa modélisation constitue un supersigne (Dressler 1999a), mais parce que l'objet même de la chaîne est une sémiose. Rappelons que la MN est une théorie mentaliste²⁵ fondée sur la sémiotique de Peirce (Kilani-Schoch 1988), où la cognition, qu'il s'agisse de la perception, de l'analyse en constituants, etc., représente des sous-types de sémiose (Dressler 1999a).

Ensuite, les rapprochements ou tentatives de rapprochement ne se font pas directement entre phénomènes linguistiques et domaines cognitifs, mais sont relayés par les disciplines constituées dont ces domaines sont les objets. Or, la pertinence des résultats ou observations des disciplines non linguistiques pour la linguistique n'est pas a priori garantie. Comme le souligne Hall (1992: 159), un problème majeur de l'approche interactive unifiant forme et fonction est celui des conditions de l'explication linguistique qui requièrent une attention au problème du lien (*linkage* ou mécanisme causal), c'est-à-dire «à la manière dont les principes psychologiques impliqués conduisent les structures du langage à s'accorder avec eux». Elle ne se suffit pas de simples corrélations entre phénomènes psychologiques et linguistiques. La médiation de théories passerelles (Botha 1979), encore à élaborer (cf. Hall 1992), est requise. Notre recherche interlinguistique sur l'acquisition de la pré- et protomorphologie représente une tentative de construction d'un cadre théorique intégrant théorie de la grammaire et théorie psycholinguistique du développement (voir Dressler & Karpf 1995).

2.2. Fonctionnalisme, performance et préférences linguistiques

La MN est une théorie fonctionnaliste (Kilani-Schoch 1988, Dressler & Dziubalska-Kolaczyk 1994, Dressler 1995a, Dressler 2002a) qui cherche à établir dans quelle mesure la forme suit la fonction. Dans un modèle hiérarchique des fonctions, les deux fonctions les plus importantes du langage sont la fonction communicative (Dressler 1990b) et la fonction cognitive (Mercer 2000, Car-

²⁴ Pour des états de langue antérieurs.

²⁵ Par exemple les fondements phonétiques de la phonologie ne correspondent pas au matériel phonétique lui-même mais aux réactions humaines à ces difficultés.

²³ Voir par exemple l'usage du concept de transparence dans beaucoup de travaux psycholinguistiques (2.7).

ruthers 2002)²⁶, et les deux comptent donc pour la morphologie. Subordonnée à ces deux fonctions de base, la fonction principale de la morphologie est de motiver les mots complexes et les mots-formes sur le plan de la forme et de la signification (voir Saussure 1915/1973: 181, «le signe peut être relativement motivé»). En outre la formation de mots a la fonction d'enrichir le lexique (fonction lexicale) et la morphologie flexionnelle celle de fournir des mots-formes grammaticaux à la syntaxe (fonction syntaxique).

Il y a deux types fondamentaux d'explication fonctionnelle. Premièrement, l'explication des comportements orientés vers un but dans des actions consciemment finalisées (Dressler 1995a: 13). Ce type d'explication s'applique en morphologie à la production intentionnelle de nouveaux termes de spécialité, par exemple *informatique*, *clonage*, *maintien*, *morphologue*, et à la production intentionnelle d'occasionalismes dans le domaine de la poésie ou de la publicité, par ex. *Rowentez-vous la vie*, *soldissimes* (Grunig 2000, Adam & Bonhomme 1997).

Mais le type d'explication fonctionnelle valable en morphologie est généralement le deuxième type d'explication fonctionnelle, c'est-à-dire la téléonomie fonctionnelle par abstraction des intentions du locuteur. Ainsi, à une règle morphologique X peut être attribuée une fonction F à l'intérieur d'un système S, si X a la propriété A (ou réalise une activité A) qui contribue de manière caractéristique et normale à F, et si F est bon pour S (dans des circonstances normales), soit intrinsèquement, soit parce qu'il contribue de manière caractéristique à quelque bien supplémentaire (cf. Wright 1984). Dans ce sens la notion de fonction réfère aux aspects processuels du langage comme moyens de résolution de problèmes (Seiler 1991).

Une approche fonctionnaliste n'est pas complète sans la définition des dysfonctions et des déficiences fonctionnelles. Le schéma de base est le suivant: une opération X ne peut remplir une fonction F dans un système S parce que X n'a pas la propriété A qui est nécessaire à X pour remplir F. Par exemple, l'expression du futur par la gémination /rr/ dans *courrai*, *mourrai* manque relativement de transparence. Cette dysfonctionnalité peut être une des raisons de la formation de nouvelles formes analogiques, plus transparentes, comme **cour-ir-ai* /**cour-er-ai* (voir II, 3.3). Les dysfonctions constituent un des moteurs du développement linguistique: «les enfants évaluent la qualité de leur système grammatical actuel (s'il est expressif, efficace, bien compris, remplissant les buts à atteindre, etc.) et l'ajustent dans des directions qui en augmentent de façon manifeste la fonctionnalité» (Pinker & Bloom 1990: 774, Dressler & Dziubalska-Kofaczyk 1994, Dressler 1995a, Dressler 2002a).

²⁶ Ces deux fonctions étaient déjà reconnues par le grammairien indien du VIII^e siècle Bhartṛhari (voir Kelkar 1999).

L'absence de règles de formation de mots, par exemple, dans les premières phases de l'acquisition d'une langue représente une dysfonction par rapport aux besoins grandissants de l'enfant (besoin d'organisation d'un lexique ayant atteint une masse critique, besoins morphologiques liés au développement syntaxique, nécessité de remplir la fonction de motivation morphologique et morphosémantique, etc.) et induit l'enfant à développer des règles morphologiques qui lui permettent d'enrichir son lexique d'une manière plus efficace.

Revenons aux préférences linguistiques. Dans la théorie cognitive et fonctionnelle de la MN, les préférences linguistiques universelles sont dues à la nécessité de résoudre les difficultés substantielles de la performance linguistique (perception, articulation, linéarisation, mémorisation, réception, stockage, catégorisation, évaluation, attention sélective). Elles servent la fonction cognitive et la fonction communicative du langage. En conséquence – et cette position ancienne de la MN anticipe sur les nombreux travaux actuels relatifs au rôle du discours dans la formation de la grammaire²⁷ – le «locus» de l'explication linguistique ne se trouve pas directement dans les systèmes linguistiques, en l'occurrence dans la structure grammaticale, mais dans l'utilisation et l'acquisition du langage. C'est là que se situe l'origine des préférences qui sont donc, en dernière analyse, basées sur la performance, c'est-à-dire sur les problèmes de traitement, d'analyse, et autres mécanismes ou bases cognitives du langage. Les préférences dans l'usage et l'acquisition du langage se figent en préférences de la structure linguistique de façon telle que l'on peut, à la suite de Spitzer (1948), au moins partiellement (voir II, 1.2, Dressler 2000e) considérer la grammaire comme de la performance figée (*frozen style*, *frozen performance*) (voir Hopper 1998 pour une vue extrême dans ce sens).

De plus, comme le langage est utilisé dans des interactions par des sujets parlants qui sont des acteurs sociaux appartenant et faisant référence à des groupes sociaux, la base des préférences est aussi de nature sociopragmatique (voir Dressler & Merlini Barbaresi 1994). Elle est formée des propriétés de l'interaction communicative et des propriétés sociales pertinentes (voir 2.3).

2.3. Bases cognitives, paramètres de naturalité et préférences linguistiques²⁸

Les bases cognitives, à travers la médiation sémiotique, motivent généralement²⁹ les faits linguistiques, c'est-à-dire qu'elles délimitent le choix des

²⁷ Pour le français voir par ex. Béguelin (1998).

²⁸ Voir Dressler & Merlini Barbaresi (1994), Dressler (1995b, 1996a, 1996b, 1997c, 1999a, 2000b), Fludernik (1996), Merlini Barbaresi (1996).

²⁹ Par exemple on ne trouve pas de médiation sémiotique à l'asymétrie entre droite et gauche en neurologie, et pas non plus dans les langues, sauf dans le sens trivial où chaque acte cognitif représente une sémiose.